

Image not found or type unknown



Changer le nom de famille de ma fille

Par **zair**, le **31/08/2010** à **17:24**

Bonjour,rrnrj'ai la garde de ma fille ainssi que l'autorité parental depuis 2 ans et j'aimerais que ma fille perde le nom de famille de sont pere est ce possible car il na plus l'autorite parental depuis donc 2 ans. rrrnbien cordialement

Par **mimi493**, le **31/08/2010** à **17:28**

Ce n'est pas possible. Vous ne pouvez qu'adjoindre, à simple titre d'usage, votre nom à celui qu'elle porte actuellement, celui de son père.rnSauf, évidemment, si le nom du père est infamant (c'est un criminel condamné par exemple)